

## Commentaires sur la nouvelle ordonnance de formation « Opératrice en horlogerie AFP/Opérateur en horlogerie AFP »

Mesdames, Messieurs,

nous vous remercions d'avoir associé la CSD à la consultation:

### 1. Généralités

De manière générale, l'ordonnance correspond à la positive expérience vécue à l'ETVJ de la Vallée de Joux

### 2. Ordonnance sur la formation professionnelle initiale

Art.	al., let.	Remarque / recommandation
Préambule		De manière générale, l'ordonnance correspond parfaitement à l'expérience vécue à l'ETVJ, expérience qui a été largement plébiscitée par les entreprises de la Vallée de Joux.
20	2	La rédaction de cet alinéa nous paraît lourde et peu compréhensible à cause de la redondance d'emploi du mot "pondéré". Nous suggérons la rédaction suivante :  <i>La note globale correspond à la moyenne, arrondie à la première décimale, des notes des domaines de qualification de l'examen final ainsi que de la note d'expérience. Ces notes sont pondérées de la manière suivante:</i>  La façon dont la note d'expérience est pondérée est définie à l'alinéa 3.
23	3	Lettre b : Il nous semble que l'article dont il est fait référence est le 22 et non le 21.

### 3. Plan de formation

Page	Chapitre	Remarque / recommandation
B	42 Tableau des leçons de l'école professionnelle	<p><b>Prise de position de l'Ecole technique de la vallée de Joux</b></p> <p>Le plan de formation nous semble avoir été élaboré avec beaucoup de soin. Il correspond également, notamment le tableau des leçons de l'école professionnelle (page 42), à l'expérience qui a été menée à la Vallée de Joux.</p> <p><b>Prise de position du Berufsbildungszentrum Solothurn-Grenchen</b></p> <p>Théorie d'horlogerie/Matériaux et outillages devraient être combinés dans une seule matière. Au lieu de dessin professionnel et calcul de base Calcul de base et informatique devraient former une seule note et dessin professionnel une autre-</p>
D	44 Procédure de qualification	<p><b>Prise de position du Berufsbildungszentrum Solothurn-Grenchen</b></p> <p>Les trois positions « Connaissances professionnelles »devraient avoir un poids proportionnel aux numéros des leçons établis dans le tableau des leçons de l'école professionnelle</p>

En vous remerciant par avance pour votre prise en compte de nos remarques et propositions, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations-

Pour le comité CSD:  
Franchini Francesco, CPT Trevano-Lugano

17 juillet 2009